

Redoublement

Le canton de Neuchâtel s'est donné à la rentrée des airs de «grande puissance pédagogique». La force de frappe du DECS étant, c'est bien connu, mesurée en sesterces épargnés (en réalité de l'argent non réclamé à ceux qui en ont), les nouvelles mesures pour éviter le redoublement valent leur pesant de cacahouètes... Jugez par vous-mêmes: 20 à 25, voire même 30% (selon les années)¹ des petits Neuchâtelois confiés à l'Instruction publique effectuent une coûteuse et infamante année supplémentaire dans nos écoles. Le gisement d'économies se chiffre «en millions» et nos autorités l'ont repéré. C'est bien. Elles sont efficaces.

L'argument financier émis, il ne restait qu'à rappeler les bienfaits de la concurrence (il faut pouvoir déclarer que nos enfants sont «mieux que ceux des autres» grâce à leurs performances dans les enquêtes Pisa) et la recherche du bien-être psychique de l'individu (l'estime de soi de l'enfant porteur de la «redoublance») pour achever de convaincre les quelques derniers mauvais esprits qui verraient dans cette annonce autre chose qu'une bonne nouvelle...

L'éditorialiste du quotidien local a rappelé, à juste titre, que l'idée de proposer aux élèves en difficulté de participer à des mesures de soutien sur leur temps de vacances

(travailler plus pour coûter moins?) allait créer la catégorie nouvelle des «redoubleurs non repêchables», plus stigmatisante encore que celle de nos traditionnels redoublants².

Mais il y a plus... Ces mesures ressemblent, ne reculons pas devant les clichés, à un emplâtre sur une jambe de bois. L'organe ligneux représentant le système scolaire sélectif ayant cours dans notre contrée et l'emplâtre la décision, de bon sens et inattaquable pour elle-même, de cesser une pratique inutile et humiliante.

Décider, *a priori*, que telle proportion d'élèves franchira le cap du rituel annuel des promotions quoi qu'il arrive, revient *de facto* (tiens! voilà que je m'exprime en latin...) à invalider les «gestes professionnels» des collègues faisant passer à leurs élèves des épreuves notées. Comment croire que les élèves seront plus performants dans les tests Pisa (puisque c'est de cela qu'il s'agit) quand on leur laisse entendre: «L'échec n'existe pas. Il y a toujours une solution pour celui qui croit.»

Un remède plus efficace serait de faire le choix d'une école intégrative, sans sections, dans laquelle les élèves en difficultés reçoivent de l'aide *en amont* des obstacles qu'ils auront à affronter et non en aval après s'être échinés, parfois des années durant, à ouvrir les yeux de

leurs enseignants sur l'inadéquation des moyens utilisés avec leur situation personnelle... Mais un tel projet coûte! En courage, en bonté et en persévérance... Qui saura monétariser ces mots pour qu'ils puissent entrer dans le prochain budget du DECS?

Nous félicitons dès à présent tous les élèves qui seront immanquablement repêchés (environ 95%, comme cela figure déjà dans le rapport qui sera rendu vers la fin de l'année scolaire) et les autorités clairvoyantes qui permettent à ces jeunes de vivre un succès dont ils pourront être... fiers? redevables? (cocher la mention appropriée). (sl)

Stagiaires – 300 chanceux

Une campagne d'affichage d'une finesse remarquable orne les murs de nos cités. La cible: les patrons. Le message: «Offrez une place de stage à des jeunes, fraîchement diplômés», que l'on traduit immédiatement par «Offrez-vous de jeunes stagiaires!» Même les patrons de PME, tant courtisés par le Conseil d'Etat, n'auraient pas voulu diffuser de tels clichés. C'est qu'il faut les avoir vues, ces affiches! Et les clips qui vont avec...³

Alors que tous les partenaires s'emploient depuis longtemps à revaloriser la filière professionnelle, le gou-

vernement neuchâtelois réussit la prouesse de pousser de jeunes diplômés à travailler pour presque rien et à envoyer simultanément un message rédhibitoire aux jeunes écoliers qui voudraient (devront?) s'orienter vers une formation professionnelle initiale. C'est très fort!

Sur des affiches en format mondial, des caricatures de jeunes employés rencontrent des caricatures de patrons. Un jeune homme refait le nœud de cravate de son patron quinquagénaire. Une jeune femme s'emmêle les pinces dans un escalier et laisse choir un assemblage précaire de cafés-carton. Un aspirant cuisinier pèle des patates sans fin et sans délai. Un dernier protagoniste taille des crayons par palettes entières... Soumission et occupations faiblement épanouissantes...

On nous rétorquera que l'effet recherché est de déclencher un sourire complice, très deuxième degré, tout ça... De l'humour!

Notre Conseil d'Etat est à la botte des patrons, ses membres sont des suppôts du capitalisme et des idéologues néolibéraux sans scrupules. Cette dernière phrase vous paraît ridicule? Mais c'est de l'humour, voyons!(sl)

¹ Dixit le chef du SEO

² www.arcinfo.ch/journal/region/canton/article/196933/redoubler_ou_travailler_lete_des_eleve_s_pourront_choisir.html

³ www.gagnonsensemble.ch

Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

John Vuillaume – Chapons des Prés 6 – 2022 Bevaix – Tél. +41 (0)32 753 42 65

Courriel: john.vuillaume@rpn.ch – president@saen.ch – Site: www.saen.ch



La fin de l'été coïncide avec le difficile bouclage du budget 2010. Le Conseil d'Etat neuchâtelois est toujours aussi enclin à faire casquer la Fonction publique plutôt que de déroger, légalement, aux mécanismes de frein à l'endettement. Cette situation n'est plus acceptable.

John Vuillaume

Le Conseil d'Etat neuchâtelois agresse sa Fonction publique

Le racket institutionnalisé de la Fonction publique

La Fonction publique est systématiquement sacrifiée sur l'autel des économies budgétaires. Les mécanismes normaux du volet salarial de la loi sur le statut de la Fonction publique n'ont été appliqués que deux ans durant les quinze à vingt dernières années! Non-indexations, plafonnements et retenues salariales sont la norme et le Conseil d'Etat ne respecte donc quasiment jamais la loi depuis trop longtemps. Ajoutons la dégradation continue des conditions de travail induite par des trains d'économies de plus en plus contestés et nous aboutissons à un tableau réaliste de la mauvaise passe persistante dans laquelle les derniers Conseils d'Etat ont plongé la Fonction publique du canton.

Le nouveau Conseil d'Etat, qui maîtrise sa communication, a décidé d'appeler les péjorations salariales et des conditions de travail de la Fonction publique «mesures d'accompagnement». Ces dernières visent à établir un budget qui ne soit pas trop déficitaire.

Les «mesures d'accompagnement» du DECS

Le successeur de Mme Sylvie Perrinjacquet au DECS a débuté sa législature de la même manière que sa devancière: il a sollicité les directeurs d'établissement qui lui ont transmis des catalogues d'économies qu'ils jugent supportables. Les associations professionnelles ont été une nouvelle fois totalement ignorées.

Aux dernières nouvelles, le rétablissement de décharges de l'Accord DECS-syndicats passera à la trappe. Le département planche aussi sur des retenues salariales, suppression partielle des décharges en raison d'âge et une augmentation de l'indice horaire au secondaire II.

Un canton à réformer

Pourquoi la Fonction publique est-elle la seule à passer à la casserole lorsqu'il faut boucler les budgets? Parce que les lobbies communaux, culturels ou agricoles ont des relais politiques et sociaux beaucoup plus puissants que ceux de la Fonction publique. Faire passer la Fonction publique à la caisse ne pose pas de difficulté majeure, mais supprimer des subventions dans le monde culturel ou agricole soulève des oppositions autrement virulentes. Réformer le système de santé non universitaire le plus cher de Suisse n'a rien d'une formalité. Rationaliser les prestations et les infrastructures qui existent à double, triple, voire quadruple (quatre centrales d'alarme pour 170 000 habitants, trois pour toute la Suède!) est aussi nécessaire qu'ardu. La superposition et la concurrence entre pouvoirs communaux et cantonal dans un canton de 170 000 habitants sont extraordinairement coûteuses et contreproductives. En matière scolaire, le service de l'enseignement obligatoire doit par exemple faire face à près de septante interlocuteurs! De plus, aucune réforme structurelle d'envergure n'a été initiée

dans le domaine de la formation depuis fort longtemps.

Neuchâtel doit se réformer, se moderniser et devenir une seule entité autour d'un pôle urbain unique Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds qui ne verra le jour qu'au prix d'une liaison ferroviaire rapide et sûre qu'on a pris l'habitude de nommer «transrun».

Il n'est plus temps d'attendre: un canton qui ne parvient pas à assumer ses dépenses dans la formation, la santé et la prévoyance sociale n'est tout simplement plus souverain.

Des Etats généraux des prestations étatiques

Les représentants des associations de la Fonction publique neuchâteloise soutiennent le projet d'«Etats généraux des prestations étatiques» qui réuniraient les principaux acteurs politiques, culturels et sociaux du canton afin de redéfinir les priorités de l'action publique, rénover le système et redimensionner certaines infrastructures publiques. Les réformes structurelles sont les seules à même d'améliorer la situation de la Fonction publique neuchâteloise.

Quel est l'intérêt du Conseil d'Etat à exiger de la Fonction publique de nouveaux sacrifices qui ne font que financer un système clientéliste, suranné et dispendieux qui ne profite qu'à une minorité qui se fait mousser aux frais du peuple neuchâtelois et de sa Fonction publique?

Dépasser les idées préconçues et découvrir un métier intéressant même s'il est investi majoritairement par l'autre genre... Voici l'invitation faite aux filles et aux garçons de 13 ans le 12 novembre prochain. Sous l'injonction «Oser tous les métiers!», c'est la mixité des professions qui est visée. Une invitation à sortir des sentiers battus et à s'éloigner ainsi des stéréotypes pour suivre ses envies, ses talents et réaliser ses rêves.

Neuchâtel

Silvia Carolillo Winkler, Neuchâtel, OPFE

2e édition de la Journée Oser tous les métiers à Neuchâtel

Au-delà des clichés

Depuis 1990¹, les choix de professions ont très peu évolué: professions médicales, secteur des soins corporels et vente pour les filles; métallurgie, industrie des machines et professions techniques pour les garçons. De plus, les filles sont surreprésentées dans les professions moins bien rémunérées et offrant moins de possibilités de perfectionnement et de promotion que celles choisies par les garçons. Pourtant les métiers n'ont pas de sexe! La Journée Oser tous les métiers (jom) vise justement à réduire les stéréotypes en matière de choix professionnel. Cette action est organisée par l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) en partenariat avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI).

Filles et garçons ensemble!

L'édition 2009 de la jom se déroulera dans le canton de Neuchâtel, comme dans les autres régions de Suisse, le deuxième jeudi du mois de novembre. A l'instar du canton de Vaud, du Jura et du Valais, la version neuchâteloise s'adresse aux filles comme aux garçons en leur proposant un programme similaire visant deux objectifs: dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes, encourager les élèves à envisager une palette de métiers plus large, puisque plus du 80% des hommes exercent des métiers dits masculins et que le choix des filles se réduit à quelques secteurs traditionnellement féminins; en



Les filles s'initient au métier d'informaticien et démontent un disque dur, tandis que, seringues à la main, les garçons découvrent le métier d'infirmier

matière de politique familiale, favoriser le dialogue entre parents et enfants sur les choix professionnels de ces derniers et faire découvrir l'activité professionnelle du parent.

Sur le lieu de travail

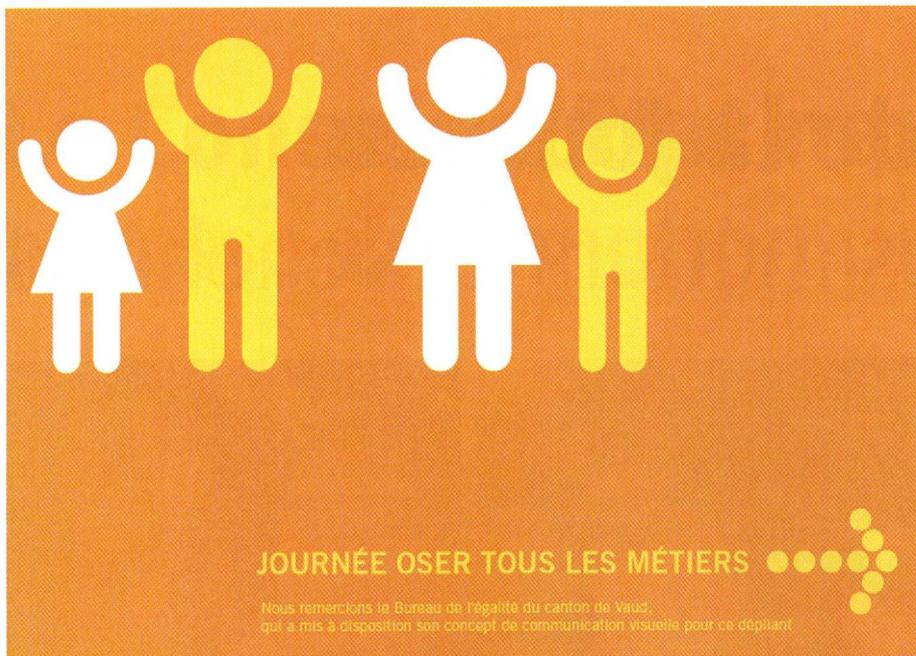
Concrètement, les filles et les garçons suivent un parent sur son lieu de travail durant la journée du 12 novembre 2009 selon un principe croisé: les filles accompagnent leur père (ou un autre homme de l'entourage) et les garçons leur mère (ou une autre femme). Le parent lui explique en quoi consiste son travail et lui présente ses collègues. Dans beaucoup d'entreprises, l'enfant participe à ce qui a été prévu par la direction ce jour-là. C'est aussi une occasion pour elles de se présenter. Filles et garçons peuvent saisir cette opportunité pour dialoguer en famille sur leurs idéaux, leurs rêves et leurs envies, de

discuter des métiers qui les attirent et d'imaginer comment partager son temps entre travail et famille.

Ateliers de découverte d'un métier

Quatre ateliers de découverte d'un métier sont organisés par nos partenaires l'après-midi du 12 novembre. Les conditions de participation sont d'être inscrit-e à la jom et d'accompagner le matin le parent sur son lieu de travail. Les filles ont le choix entre l'atelier «Métiers de l'informatique», organisé par le Groupement romand de l'informatique (GRI) en collaboration avec plusieurs entreprises de la région, et l'atelier «Parlement des filles» organisé avec la collaboration du Service du Grand Conseil et qui se déroulera sous la forme d'une session fictive animée par la présidente du Grand Conseil et une partie des député-e-s.

Les garçons choisissent entre un atelier



«Soins infirmiers» mis sur pied par l'Hôpital neuchâtelois permettant de découvrir différents aspects du métier d'infirmier, et un atelier «Educateur de l'enfance» proposant de s'intégrer aux activités d'une crèche en collaboration avec l'Association neuchâteloise des directeurs-trices d'Institutions de la petite enfance (ANDIPE) et le Centre Pierre Coullery.

Animations en classe

Pour les élèves qui ne participent pas à

la jom, les enseignant-e-s ont la possibilité de traiter en classe la thématique des stéréotypes et préjugés en matière de choix professionnel. Le site web www.ne.ch/jom propose trois axes thématiques: la pression sociale et familiale au moment du choix professionnel (supports audiovisuels), les idées reçues en matière d'accès des femmes et des hommes à certains métiers (supports photos), les comportements stéréotypés et discriminatoires face aux

filles et aux garçons attiré-e-s par des activités professionnelles traditionnellement réservées à l'autre genre (sur la base de situations concrètes).

Enseignant-e-s, à vous de jouer!

Les enseignant-e-s ont la difficile mission de construire l'égalité au quotidien, au sein de la classe, et de déjouer les discriminations qui opèrent dans le cadre scolaire. C'est un défi simple mais non moins délicat que d'offrir une écoute attentive, de conseiller et d'orienter tout en veillant à ne pas perpétuer, voire renforcer les stéréotypes. La jom est l'occasion d'approfondir la thématique ensemble, élèves et enseignant-e-s, de partager les envies et expériences, voire même d'identifier les mécanismes discriminatoires pour mieux les déjouer.

Action ponctuelle de sensibilisation des élèves, des parents, du corps enseignant et des milieux économiques, la jom s'inscrit dans une démarche globale visant un idéal d'égalité des chances pour toutes et tous en matière de formation professionnelle. Plus qu'un projet, la jom contribue à dessiner les contours d'un idéal de société où hommes et femmes osent réaliser leurs rêves sans se laisser enfermer dans des préjugés. ●

¹ Vers l'égalité entre femmes et hommes. Situation et évolution, Neuchâtel, OFS, 2008

Inscrivez-vous

L'Assemblée des délégués (AD) du SAEN se tiendra le 22 septembre prochain à 18 h au Château de Colombier. Au menu: questions sur le rapport d'activité du comité cantonal, présen-

tation et adoption des comptes et du budget, dossiers en cours et préparation de résolutions en vue de l'Assemblée générale du 11 novembre à La Chaux-de-Fonds.

Les membres du SAEN désireux de participer à l'AD et de devenir délégués sont priés de contacter le président par courriel:

John.Vuillaume@rpn.ch

(CC)